Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2018) **Heft:** 2204

Artikel: Référendum sur la défense aérienne: la gauche devra étoffer sa

crédibilité : voter sur un programme d'armement est plus complexe que

le choix d'un avion

Autor: Fontanellaz, Adrien

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1023248

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sociaux. Alors même que notre culture politique aurait grand besoin de deux choses: davantage d'attention aux problèmes qu'aux personnes et une confrontation loyale avec l'adversaire.

Bien sûr la numérisation n'est pas en soi mauvaise pour la démocratie délibérative. Au contraire: la plateforme Smartvote permet aux électrices et électeurs de prendre connaissance des positions des candidats et d'en tenir compte lors de leur vote.

Elle est plus utile que les portraits tout sourire de la publicité électorale, car elle offre le temps d'analyser les programmes, au-delà de la sympathie personnelle qu'on peut ressentir pour l'une ou l'autre des personnes candidates.

Dans cette perspective, on doit bien admettre que le vote électronique ne représente qu'une diversion coûteuse. Par contre la récolte électronique de signatures par le biais des réseaux sociaux constitue un vrai défi pour la démocratie directe.

Les innovations technologiques dictent le progrès économique. La démocratie exige une manière de penser fondamentalement différente. Pour Serdült, la question n'est pas tant de savoir «comment l'internet peut-il renforcer la démocratie» mais bien de déterminer «de quel internet avons-nous besoin pour que la démocratie soit encore possible».

Référendum sur la défense aérienne: la gauche devra étoffer sa crédibilité

Voter sur un programme d'armement est plus complexe que le choix d'un avion

Adrien Fontanellaz - 01 mai 2018 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/33137

Au début du mois de mars 2018, le Conseil fédéral annonçait que le programme de renouvellement de la défense aérienne, plafonné à 8 milliards de francs, serait soumis au référendum facultatif. Les Verts et le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) ont rapidement fait savoir qu'ils saisiraient l'occasion de s'opposer au programme.

De son côté, le parti socialiste regrettait que la votation à venir ne porte pas sur un projet concret, à l'image de ce qui s'était produit avec l'acquisition avortée de 22 Gripen E en 2014.

De fait, il est plus que probable qu'en faisant voter sur un programme d'armement et non pas sur une acquisition spécifique, le conseiller fédéral Parmelin a tiré les leçons de l'échec de son prédécesseur. De son propre aveu, il a voulu éviter que le débat ne se concentre sur les caractéristiques d'un avion de combat donné, préférant le faire porter sur le principe général d'une défense aérienne.

La manœuvre est adroite car une cristallisation du débat autour d'un système d'armement précis est plus favorable aux opposants. Alors que ces derniers sont structurellement en position de faiblesse dès qu'il s'agit de débattre de questions de doctrine ou de politique de défense. Mais la médaille a son revers: l'avantage tactique obtenu par Guy Parmelin se paie par une mise plus élevée. En cas d'échec, le principe même d'une défense aérienne serait remis en question.

Paradoxalement, la votation à venir peut offrir à la gauche en général et au PSS en particulier l'opportunité de s'attacher à l'élaboration d'une doctrine de politique de défense informée et cohérente, ce qui lui fait encore défaut,

malgré les récentes avancées en la matière dues aux efforts du conseiller national Pierre-Alain Fridez (DP 2171). Faute d'un tel corpus, il est à craindre que la campagne des référendaires se résume au catalogue habituel d'arguments souvent contradictoires qui séduiront les convertis à la cause, mais ne contribueront en rien à accroître la crédibilité de la gauche sur ces thèmes.

Cela serait d'autant plus regrettable qu'en mettant sur la table la question de la défense aérienne dans son ensemble, le Conseil fédéral a ramené le débat à sa dimension stratégique. En termes de

méthode, on peut s'en féliciter. Car c'est bien cette dernière qui va déterminer le cadre dans lequel les achats d'armements doivent se faire, et il est donc heureux que le peuple soit associé à sa définition.

Dans le même temps, et ce n'est pas contradictoire, on peut aussi regretter que l'acquisition des avions de combat et des systèmes antiaériens, une fois connus le résultat des appels d'offres et les termes des contrats associés, ne soient pas aussi soumis à votation. En effet, l'obtention de certains équipements spécifiques, à l'image du F-35, peut s'avérer incompatible avec un objectif stratégique comme disposer d'une certaine autonomie en matière de défense aérienne. Dans cette optique, on peut donner raison à la fois au Conseil fédéral et aux opposants puisqu'il faudrait alors voter non pas une mais deux fois.

Afin d'apporter sa pierre au débat, *Domaine Public* reviendra régulièrement sur cette thématique. Il proposera de la contextualiser en présentant certains aspects sous-jacents qui resteront peu évoqués lorsque s'ouvrira le débat partisan.

Ce magazine est publié par <u>Domaine Public</u>, Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre <u>licence CC</u>: publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur <u>domainepublic.ch</u> pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un <u>don</u>.

Index des liens

(Dis)Credit Suisse

http://www.actares.ch/fr/index.php/

http://www.rat-kontrapunkt.ch/

https://www.domainepublic.ch/articles/30553

https://www.domainepublic.ch/articles/31477

https://www.youtube.com/watch?v=kMNuIuqUEOg

https://www.domainepublic.ch/articles/32167

Surveillance des assurés: un exemple du poids des lobbies aux Chambres fédérales

https://hudoc.echr.coe.int/fre#%7B%22itemid%22:[%22001-167490%22]%7D